

Epidémie de Covid-19

Communiqué de Mgr Denis MOUTEL

Après l'intervention du Président de la République, le jeudi 12 mars 2020, et les décisions présentées par le Premier Ministre, chacun comprend que nous devons tout faire pour lutter contre la contagion du coronavirus, ou au moins la ralentir ; cela semble être le meilleur moyen pour faciliter le travail des soignants et permettre aux personnes malades de retrouver au plus vite la santé. La communauté catholique marque donc sans hésitation sa solidarité avec tous nos concitoyens dans l'application des indications prescrites par ceux qui ont la responsabilité légitime d'en décider.

Les mesures sanitaires déjà prises sont bien sûres confirmées :

- Lavage fréquent des mains et tout particulièrement avant de donner la communion et après l'avoir donnée.
- L'obligation, si l'on communique, de recevoir le corps du Christ dans la main.
- Ne pas se serrer les mains, ce qui interdit le geste de paix.

D'autres décisions viennent s'ajouter aujourd'hui.

Pour les enfants, jeunes et étudiants, les pèlerinages, rassemblements et même simples rencontres sont suspendus jusqu'à nouvel ordre (pélé-ados, catéchèse, activités des mouvements ou de la pastorale des jeunes...). Les établissements catholiques n'accueilleront pas d'élèves mais ils ne seront pas fermés administrativement : l'accueil des enfants des personnels soignants ainsi que l'enseignement à distance s'organisent sous la conduite de la D.D.E.C.

Le Président de la République a demandé « à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans, à celles et ceux qui souffrent de maladies chroniques ou de troubles respiratoires, aux personnes en situations de handicaps de rester autant que possible à leur domicile. »

C'est pourquoi ces personnes doivent être dispensées des rencontres liées à leurs engagements habituels.

Pour les fidèles de tous âges, on exercera une vigilance dans la limitation des rencontres. On appliquera les préconisations du gouvernement en matière sociale pour les salariés. Une note explicative leur sera adressée dans les meilleurs délais.

Les rendez-vous réunissant un grand nombre de personnes sont repoussés. On peut déjà citer :

- La session qui devait réunir 80 prêtres des diocèses de Quimper et de Saint-Brieuc, les 17 et 18 mars à l'Ile-Blanche.
- L'Assemblée diocésaine du samedi 28 mars.
- L'assemblée générale de l'Hospitalité diocésaine du dimanche 29 mars.
- Le pélé ados à Rome, qui était programmé du 15 au 21 avril.
- Le pélé des jeunes à Taizé du 13 au 19 avril
- La journée diocésaine des enfants en marche vers le baptême le 21/03
- Et d'autres rencontres annulées par les différents mouvements et services
- Les représentations du spectacle « au commencement le ver était dans la pomme »

Je pense à tous les organisateurs de ces événements et je les assure de mon soutien et de ma prière pour accompagner ces difficiles décisions. Nous veillerons à accompagner tous ceux qui attendaient ardemment ces divers événements.

Les églises demeurent ouvertes.

Pour les célébrations dominicales, nous appliquerons, dès ce dimanche 15 mars, la limite de 100 qui est prescrite dans l'ensemble du pays. Cet accueil limité est soumis à quelques conditions : le comptage à l'entrée pour limiter l'accès à 100 personnes, la disposition des fidèles un siège sur deux et un rang sur deux, en tenant compte des distances sanitaires recommandées. Les personnes de plus de 70 ans et les personnes de santé fragile sont dispensées par l'Evêque de l'obligation de la messe dominicale.

Là où c'est possible, on pourra célébrer une messe dominicale supplémentaire. On invitera les fidèles à participer à l'Eucharistie en semaine dans des églises ou chapelles qui permettent les distances sanitaires. On informera largement sur les célébrations télévisées ou radiodiffusées.

Suivant l'évolution de la crise sanitaire, d'autres mesures pourront être envisagées, notamment pour le mois d'avril et la Semaine Sainte.

N'ayez pas peur !

Alors que nous sommes faits pour nous rencontrer, les circonstances imposées nous conduisent à la juste distance. Il nous faut donc chercher d'autres moyens pour vivre ensemble la joie de l'Evangile.

Dans cette crise sanitaire de grande ampleur, beaucoup ont déjà montré leur esprit de responsabilité et d'attention aux autres. Voici que, dans ce temps du carême, nous sommes appelés à plus de vie.

Ne laissons pas notre foi s'affaiblir ! Loin de s'arrêter, notre prière doit s'intensifier, notamment pour les personnes malades et ceux qui les soignent mais aussi pour les acteurs économiques durement impactés. C'est la prière qui porte notre confiance en Dieu créateur et maître de la Vie. Il n'abandonne aucun de ses enfants.

Notre charité doit être inventive également, tout particulièrement pour ceux qui sont encore un peu plus seuls parce qu'il n'est plus possible de leur rendre visite : les moyens sont sans doute divers : un coup de fil quand c'est possible ou une autre marque d'amitié. Dans le voisinage, on peut proposer d'aller faire une course, une petite carte, prendre des nouvelles des personnes isolées. Mettons tout en œuvre pour vivre une présence fraternelle renforcée.

Notre espérance enfin pourra être portée par des nourritures spirituelles partagées, celles que l'on trouve déjà en ligne et celles que le diocèse pourra mettre à notre disposition dans les jours qui viennent. Chaque paroisse pourra renforcer son site web par une proposition de vie spirituelle ou la mise en ligne de l'homélie du dimanche.

Je souhaite que nous puissions nous tourner vers Notre-Dame de Toute-Aide pour que son intercession soutienne notre confiance et notre espérance.

Ce dimanche 15 mars, je me rendrais au sanctuaire marial diocésain de Querrien pour présider l'Eucharistie à 17h00. La communauté religieuse et quelques amis du sanctuaire seront présents. Je vous invite à vous unir à cette prière.

Ce sera le premier jour d'une neuvaine mariale qui se déroulera jusqu'au lundi 23 mars. Chaque jour, vous pourrez vous unir à distance à cette neuvaine (messe célébrée à 11h30 et chapelet à 15h00) et réciter la prière à Notre-Dame de Toute-Aide.

+ Denis MOUTEL
évêque de Saint-Brieuc et Tréguier